

**Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 4 février 2019 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.**

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire  
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1  
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2  
M<sup>me</sup> Caroline Naud, conseillère siège numéro 3  
M<sup>me</sup> Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4  
M<sup>me</sup> Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5  
M<sup>me</sup> Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

**2019-02-20 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

**2019-02-21 Approbation du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2019**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 14 janvier 2019;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

**2019-02-22 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 janvier 2019 tenue à 9 h**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 25 janvier 2019 à 9 h;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2019-02-23 **Consultation sur un projet d'installation de deux (2) tours cellulaires aux lacs du Missionnaire et Mékinac**

Considérant que la Direction régionale du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) sollicite les commentaires de la Municipalité de Trois-Rives quant au projet de construction de deux tours cellulaires d'une hauteur de 20 mètres au lac Mékinac et de 55 mètres au lac du Missionnaire;

Considérant que l'emplacement de ces tours, sur le domaine de l'État, offrirait une plus grande couverture du réseau cellulaire à Trois-Rives;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives appuie le projet de construction de ces deux tours.

2019-02-24 **Appui au Garage G. Champagne de Lac-aux-Sables**

Considérant l'appui de la Municipalité de Lac-aux-Sables au Garage G. Champagne inc., de Lac-aux-Sables, dans ses démarches pour le maintien de son titre de Centre de services Bombardier Produits Récréatifs inc. (BPR);

Considérant que le conseil municipal de Trois-Rives est entièrement d'accord avec les motifs évoqués dans la résolution numéro 2019-01-030 adoptée par le conseil municipal de Lac-aux-Sables;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives appuie le Garage G. Champagne inc. de Lac-aux-Sables dans ses démarches visant le renouvellement de son contrat avec BRP inc. et sa bannière Ski-Doo.

2019-02-25 **Soumission pour la tonte de la pelouse - Parc du Presbytère et terrain du garage servant à la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice**

Considérant l'offre de MSPG Paul Guillemette relative aux travaux de la tonte de pelouse du parc du Presbytère et du terrain sur lequel est érigé le garage servant à la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice;

Considérant que cette proposition pour la saison 2019 est faite au montant de 875 \$;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte cette offre payable en deux versements égaux.

2019-02-26

### **Projet de Véronique Bordeleau sur le contrôle des chats errants de Trois-Rives**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte de reconduire en 2019, l'aide financière visant la stérilisation des chats errants de Trois-Rives, en acquittant les futures factures de vétérinaires relative à ce projet, jusqu'à concurrence de 1 000 \$.

### **Correspondance**

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- D'Alain Beauséjour, directeur préventionniste à la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice, qui nous fait parvenir le rapport sur les activités de l'année 2018 du Service sécurité incendie.
- De Bernard Deschamps, président-directeur général de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), qui nous annonce qu'un montant de 3 000 000 \$ sera versé aux membres sociétaires admissibles au terme de l'exercice financier de 2018.

Il se dit heureux de nous indiquer que la part de Trois-Rives s'élève à 625 \$, et joint à son envoi le calcul ayant servi à la détermination de ce montant.

- De Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) du Québec, qui nous informe que le comité exécutif de la FQM s'est penché sur le dossier du Registre québécois des armes à feu le 24 janvier 2019, et nous envoie sa prise de position qui est la suivante :
  - À titre d'élus municipaux, il est important de réitérer que la Loi est en vigueur, et qu'elle doit être respectée;
  - La FQM invite le gouvernement à consulter largement les communautés de toutes les régions quant au suivi et à l'évaluation des impacts des mesures proposées, et demande à la ministre de vérifier si les modifications à la Loi s'avéreront suffisantes pour la population, notamment, les propriétaires d'armes à feu.
- De Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette - Saint-Maurice qui, suite à la réception de la résolution 2019-01-17 de Trois-Rives concernant l'opposition à l'enregistrement des armes à feu, nous informe qu'elle portera les milliers de voix des chasseurs de son comté à l'Assemblée nationale et au caucus présessionnel qui se tiendra cette semaine.

2019-02-27

### **Dépôt de la correspondance**

Sur la proposition de Caroline Naud, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

## Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 8 233,20 \$ dont voici le détail :

Salaires administration	Sem. du 30 déc. et du 6, 13 et 20 janv.	5 484,16
Ginette Roy St-Arnault	Service de conciergerie mois de janvier	650,00
Québec municipal	Service internet 2019	164,18
Assoc. québ. d'urbanisme	Renouvellement adhésion pour 2019	162,11
Hydro-Québec	Électricité hôtel de ville, garage, patinoire	1 772,75

2019-02-28 Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Godfrey Plachta il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

### 2019-02-29 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 4 février 2019 totalisant 99 290,35 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 070,52
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	365,02
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	365,02
Caroline Naud	Rémunération et allocation	365,02
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	365,02
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	365,02
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	365,02
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	175,68
Godfrey Plachta	Frais de déplacement	47,04
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	26,88
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	150,72
Télébec Ltée	Service téléphonique	117,17
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	23,52
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,65
La Capitale assureur...	Assurances collectives	856,38
Daniel Doucet	Déneigement ch. de l'Anse	1 700,00
Robert doucet	Déneigement ch. Sleights et Lemère	9 400,00
Mach. W. St-Arnault & fils	Déneigement chemins municipaux	58 440,41
MRC de Mékinac	Enfouissement Régie décembre et service d'ingénierie et vidange de fosses septiques	6 431,24
PG Solutions	Formulaires comptes de taxes	138,83
CRSPB Centre de la Mauricie	Contribution 2019 bibliothèque	3 025,24

Coop. de solidarité de Mékinac	Aide financière 2019 (4 500 \$) et adhésion membre de soutien (500 \$)	5 000,00
Service Cité-Propre	Transport conteneur écocentre 6 fois et rebutis du ch. Sleighs apportés à St-Tite	2 586,92
Infotek Mékinac	Toner imprimante et encre télécopieur	355,27
Fondation des maladies du cœur et de l'AVC	Don en guise de condoléances	60,00
Microgest informatique	Réinstallation système informatique suite au piratage à la MRC de Mékinac	545,60
Caméléon Solutions intégrées	Impression et pliage de documents	172,46
Léo Rodrigue	Déneigement conteneur recyclage route 155	40,00
Daniel Durocher inc	Réparation lumières de rue	580,45
Petite caisse	Antigel pour la génératrice	18,20
Service Cité-Propre	Collecte et transport ordures janvier 2019	6 062,84

### **Paiement pré-autorisé**

Régime retraite des employés municipaux	Cotisations janvier	536,58
--	---------------------	--------

2019-02-30

### **Projet de bornes de recharge électrique**

Considérant que la MRC de Mékinac, dans le cadre du programme Fonds d'appui au rayonnement des régions, est sur le point de déposer un projet visant la mise en place d'un réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer leur nombre et les endroits où les installer;

Considérant qu'on demande à la Municipalité si elle était prête à investir 1 500 \$ par borne pour aider à la réalisation de ce projet;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives fasse part à la MRC de Mékinac

- Qu'il considère l'emplacement du Dépanneur libre-service Matawin comme idéal dans Trois-Rives pour l'installation d'une borne électrique, compte tenu du fort achalandage de la route 155;
- Qu'il est d'accord à ce que la Municipalité engage un montant d'environ 1 500 \$ pour l'implantation de cette borne.

2019-02-31

### **Clôture de la séance**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.